

(Extrait des *Soirées Canadiennes*.)

FORESTIERS ET VOYAGEURS. ÉTUDE DE MŒURS.

III

François-le-Veuif.

(Suite.)

—Oui, le *cougue* du *camp* des Deux-Rivières aime à rester seul, pour chanter sa tristesse et nourrir sa douleur; en attendant que cette douleur le tue, et que sa mort prive de père trois enfants qui ont déjà perdu leur mère. . . . Tu te rappelles ce que je t'ai dit pendant ta convalescence l'été dernier. Eh! bien, ne t'aperçois-tu pas que tu es pâle? ta santé ne résistera pas, et tes enfants ont besoin de toi pourtant. . . . Voilà deux ans que ta femme est morte; il est temps que, sans l'oublier, tu songes surtout aux enfants qu'elle t'a laissés.

—Je comprends cela, me répondit François; mais si j'ai l'air un peu moins triste, si je me mêle aux autres, ils sont tous là qui me guettent, me parlent de me remarier. . . Ils sont sans cesse à me dire: "les morts avec les morts, les vivants avec les vivants". . . . Et si j'aime mieux les morts, moi; et si j'ai peur des belles-mères pour les petits enfants?

—Ne sois pas si injuste envers toutes les femmes, parcequ'il y en a de mauvaises, François, tu en as d'autant moins le droit que la tienne était excellente: d'ailleurs, tu n'es pas obligé de te remarier si cela ne te convient pas. Je serais indigne de te donner des conseils, si je ne comprenais pas tout ce que ta peine a de légitime et d'honorable pour toi; mais il ne nous est pas permis de tout donner au sentiment, le devoir a ses droits et la raison les siens: tu n'as pas oublié ce que M. le Curé t'a dit à ce sujet. . . . Ah! si ta femme pouvait te parler, du haut du Ciel où Dieu l'a reçue bien sûr, elle se joindrait à tous ceux qui s'intéressent à toi pour te donner les mêmes avis. Si tu ne te rendais pas enfin, tu serais coupable et ta douleur même n'aurait plus le même droit à l'intérêt de Dieu et des hommes. Il faut se soumettre aux décrets de la Providence.

Et puis, tu dois comprendre qu'il n'est pas juste d'imposer ainsi ta tristesse à tout le monde. Tes compagnons de labeur ont besoin de leur gaieté, pour les aider à supporter leurs durs travaux: tu n'as pas le droit de mettre ainsi ceux que le sort amène sur ton chemin dans l'alternative d'épouser une douleur, qui dépasse les bornes prescrites, ou d'encourir ta mauvaise grâce. . . . Tu ne peux pas ainsi faire ton devoir.

Allons, sois sage, ajoutai-je, en tendant de nouveau la main à mon brave ami; car on entendait le bruit de quelqu'un à la porte.

François s'arrêta, me regarda en face comme pour me lire au fond de l'âme, puis il me dit:—Je serai sage, et cela avec un air de décision et de calme énergie qui me fit plaisir.

François a tenu parole; mais jamais il ne voulut suivre l'avis de ses proches qui voulaient le faire remarier.

Au moment où François achevait de parler, on entendit *battre des raquettes* et un instant après la porte s'ouvrit, laissant pénétrer dans la cabane un vigoureux vieillard, chargé d'un loup-cervier et de quelques lièvres pris à la chasse.

IV

Le père Michel.

Bonjour, Père Michel, m'écriai-je en reconnaissant le nouveau venu, je vois que vous faites ici la guerre au gibier et que vous ne réussissez pas mal, comme d'ordinaire.

Bonjour, docteur, bonjour! Mais je ne peux pas me plaindre depuis que je fais la gargotte avec François. Pourtant les loup-cerviers sont donc futés cet hiver! . . . Sapristi, si j'avais su que vous veniez nous voir, je vous aurais bien fait dire de m'apporter de la *drogue*. J'ai du *rognon de castor*, ah! pour ça je n'en manque jamais; mais j'aurais besoin de *Sartifida* et d'*Huile d'Aspic* (*). Tenez j'en avais composé une il y a deux ans que les loup-cerviers me suivaient à la piste: si bien, que je ne tendais presque plus au *parc*, je les prenais quasiment tous à la *passée* (†)!

Le Père Michel était un beau vieillard d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, chez qui la force de la constitution se révélait dans toute l'habitude du corps. Ses larges épaules et son cou nerveux portaient une tête magnifique, dont la chevelure, toute blanche, était encore aussi touffue que celle d'un jeune homme. L'ensemble de sa personne avait cet air de négligence, ce chiffonné qui plaisent tant aux artistes. La vivacité de son regard et de sa parole contrastaient avec cette allure lente et mesurée, qu'acquiescent les hommes que n'ont point épargnés les fatigues et les aventures. Gai d'ordinaire, il tombait quelquefois dans des rêveries silencieuses, dont il n'était pas toujours facile de le faire sortir. C'était un grand conteur: comme il avait beaucoup vu, beaucoup entendu et un peu lu, son répertoire n'était jamais épuisé: il aimait du reste, autant à conter qu'on aimait à l'entendre. Il savait, sur le bout du doigt l'histoire de l'*Oiseau Figuehnousse*, le *Conte du Merle Blanc*, beaucoup des histoires de la littérature populaire, des légendes, des récits de chevalerie et, surtout, son histoire à lui qui n'était pas le moins prisé de ses récits. Le vieux diseur avait une excellente éducation domestique, une assez bonne instruction élémentaire, une coupe heureuse d'esprit, aussi l'écoutait-on avec un intérêt plus qu'ordinaire.

Le Père Michel ne faisait pas partie du personnel du chantier, il se trouvait là en qualité de chasseur. C'est assez l'habitude des anciens *trappeurs*, qui n'osent plus entreprendre de longues et pénibles chasses et qui redoutent la solitude, comme presque tous les vieux, de s'aller loger dans un chantier, autour duquel, à quelques lieues à la ronde, ils établissent leurs chemins de *plaques* et de *tentures*. Ils n'attrapent guère que des lièvres, des perdrix et des loup-cerviers, qui sont comme les reliefs de leurs anciens festins. Si, par hasard, un castor ou une loutre leur tombe entre les mains, il faut voir avec quelle joie ils s'en emparent et, avec quelles précautions oratoires d'apparente insouciance, ils en parlent à tous ceux qu'ils rencontrent, *quand*

(*) Mots consacrés par les chasseurs pour désigner l'*Assa-fœtida* et la Lavande, qui entrent dans certaines *drogues* faites pour attirer le gibier.

(†) Ces termes canadiens de chasse expriment deux façons de tendre les colets pour la capture des bêtes sauvages. *Tendre au parc* c'est placer le collet à l'entrée d'un petit enclos soigneusement fait de branches et au fond duquel est déposé un appât. *Tendre à la passée* c'est tendre un collet sans enclos ni appât sur un chemin que l'animal a coutume de suivre, ou qu'on lui fait prendre par quelque expédient de chasseur.